

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 28 DÉCEMBRE 1898.

Premier feuillet de Pétitions.

M. **Léger**, 1^{er} Rapporteur.

Numéros
du registre des
d'ordre. pétitions.

1. 954. Le sieur Stévenot, pensionné de l'État, à Chairière, sollicite l'intervention du Sénat pour qu'il soit procédé à une enquête judiciaire au sujet de faits dont il se plaint et pour que justice lui soit rendue.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Ordre du jour.

2. 967. Le sieur Winkeler, né à Anvers, le 23 mars 1855, d'un père hollandais, expose que le 22 mars 1879, alors qu'il venait d'atteindre l'époque de sa majorité suivant les lois de son pays d'origine, il a fait à Anvers option de patrie et que depuis cette date il a, sans interruption et sans contestation, exercé et rempli tous ses devoirs civiques et politiques, jusqu'au moment où un arrêt de la Cour d'appel, en date du 9 avril 1898, a ordonné la radiation de son nom de toutes les listes électorales et déclaré nulle et sans valeur son option, celle-ci n'ayant pas été faite dans l'année qui a suivi l'époque de sa majorité (belge).

Le sieur Winkeler fait valoir les regrettables conséquences d'ordres divers qui résultent pour lui de cette radiation et demande l'octroi gratuit de la grande naturalisation, et s'il ne pouvait en être ainsi, il sollicite la

Numéros
d'ordre. Numéros
du registre des
pétitions.

présentation et le vote d'un projet de loi avec effet rétroactif ainsi conçu : « Sera de fait valable toute déclaration d'option de nationalité faite devant l'autorité compétente, contre laquelle il n'aura pas été introduit de réclamation ou demande d'annulation en-deans les deux années à partir du jour de la déclaration. »

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Ordre du jour.

3. 659. Les président et secrétaire de la Fédération nationale des sociétés musicales, chorales, dramatiques et d'agrément de Belgique prient la Législature d'apporter des modifications à la loi de 1886 sur les droits d'auteur.

A l'appui de leur demande, les pétitionnaires appellent l'attention du Sénat sur la brochure : « Wat men zoo al ziet bij kermis » qui fait ressortir les abus de l'Association des auteurs et compositeurs.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture
et des Travaux publics.*

4. 925. Des instituteurs du cercle cantonal d'Ypres prient le Sénat d'appuyer et de voter la proposition de loi de MM. Maenhout et consorts apportant des modifications à certaines dispositions de la loi scolaire du 15 septembre 1895.

Même demande d'instituteurs du cercle cantonal de Dinant, de Gedinne, de Hérenthals, de St-Joris-Jeuck, de Bruges, de Courtrai, d'Avelghem et de Namur.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur
et de l'Instruction publique.*

5. 946. Des instituteurs et des institutrices à Gand précé-

Numéros
d'ordre.

Numéros
du registre des
pétitions.

nisent diverses modifications qu'ils voudraient voir apporter, au cours de la présente session, aux lois et règlements relatifs aux pensions des instituteurs communaux.

Même demande d'instituteurs du cercle cantonal de Tirlemont.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur
et de l'Instruction publique.*

6. 950. Les président et secrétaires de la Fédération nationale des sociétés musicales, chorales, dramatiques et d'agrément de Belgique prient le Sénat d'organiser par une loi la liberté d'association. Ils joignent à l'appui de leur requête une série de brochures dans lesquelles M. Émile Gielkens, secrétaire, expose à cet égard la manière de voir de la Fédération.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture
et des Travaux publics.*

7. 954. Des habitants de Bruges exposent que M. Lejeune, ministre d'État, étant adversaire des justes revendications du peuple flamand, ils considèrent qu'il est un devoir pour eux, flamands, d'attirer l'attention du Sénat sur le cas de ce membre de la Haute Assemblée qui n'aurait pas le droit d'en faire partie conformément aux prescriptions du code électoral, art. 238 traitant des incompatibilités.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Ordre du jour.

8. 973. Des instituteurs libres de l'arrondissement de Tournai préconisent diverses mesures tendant à améliorer leur situation.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction
publique.*

Numéros du registre des
d'ordre. pétitions.

M. Van Ockerhout, 2^e Rapporteur.

9. 955. Par pétition datée du 31 mars 1898, parvenue au Sénat le 20 avril suivant, les sieurs Obrie et Reinhard, respectivement vice-président et greffier du comité du « Vlaamsche Volksraad », à Bruxelles, communiquent au Sénat l'arrêté pris par cette association dans sa réunion du 13 mars 1898, préconisant diverses mesures pour assurer la pleine et entière exécution de la loi du 22 mai 1878 relative à l'emploi de la langue flamande en matière administrative.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à MM. les Ministres des Finances, de la Justice et de l'Agriculture et des Travaux publics.

M. Crousse, 3^e Rapporteur.

10. 957. Le conseil communal de Schaerbeek prie la Législature d'ajourner à la prochaine session la décision à prendre sur la demande de la compagnie des Tramways bruxellois, tendant à l'unification à 1947 du terme des diverses concessions accordées à cette société; et, en tout état de cause, ce conseil émet l'avis qu'il convient de soumettre la demande susvisée à l'intégralité des dispositions de la loi sur la matière.
Même demande des conseils communaux de Saint-Josse-ten-Noode et d'Anderlecht.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture et des Travaux publics et dépôt sur le bureau du Sénat pendant la discussion du projet de loi.

11. 974. Les président et secrétaire de la société mutualiste « Saint-Georges », à Hanzinne, sollicitent du Sénat :
1^o L'augmentation de la valeur du point accordé par l'Etat à chaque franc versé par un mutualiste affilié à la caisse de retraite;
2^o L'élévation de ce point à un franc minimum ;

3° L'assurance du point de l'Etat à tout versement opéré sans distinction de versement à capital abandonné ou à capital réservé.

Même demande de la société mutualiste « L'Hanzinoise », à Hanzinne.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre de l'Industrie
et du Travail.*

M. Hardenpont, 4^e rapporteur.

12. 956. Les sieurs Quétin et consorts, membres du conseil général de la Fédération nationale des employés communaux, prient le Sénat de vouloir bien réserver un accueil favorable aux vœux émis par cette fédération les 6 et 7 juin 1897, tendant à améliorer la situation des auxiliaires des administrations communales et d'autres administrations.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à MM. les Ministres des Finances, de la Justice
et de l'Intérieur et de l'Instruction publique.*

13. 975. Par pétition datée d'Anvers, les sieurs Strauss et Roost, respectivement président et secrétaire de la Fédération des associations commerciales et industrielles de Belgique, font part que cette fédération a chargé son bureau d'appuyer auprès du Sénat les réclamations de la batellerie tendant à la réduction des droits de péage sur les canaux, pour les marchandises pondéreuses, encombrantes et de peu de valeur.
- Les pétitionnaires prient le Sénat de réclamer de M. le Ministre des Finances la prompte exécution de la promesse qu'il a faite de donner satisfaction à ce *desideratum*.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre des Finances.

M. Selb, 5^e Rapporteur.

14. 849. Les membres du Cercle commercial et industriel

Numéros des registres d'ordres. Numéros des registres des pétitions.

d'Ypres insistent vivement auprès du Sénat pour obtenir l'achèvement du canal d'Ypres à Comines et la construction du chemin de fer à grande section d'Ypres à Dixmude.

Même demande du conseil communal d'Oostdunkerke.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture et des Travaux publics et à M. le Ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes.

15. 881. Les administrations communales de 'S Gravenwezel, Sint-Job in 't Goor, Wyneghem et Schooten se plaignent de l'état pitoyable dans lequel, malgré leurs démarches répétées, les autorités compétentes laissent la route de l'État d'Anvers à Turnhout et principalement celle de 'S Gravenwezel à Schooten.

Ces administrations prient le Sénat d'inviter M. le Ministre de l'Agriculture et des Travaux publics à faire remettre en bon état les routes précitées.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture et des Travaux publics.

16. 969. Le sieur Durinekx, Auguste, révoqué de son emploi aux chemins de fer de l'État, prétend avoir été victime d'une injustice et prie le Sénat de vouloir bien ordonner une enquête.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes.

M. de Spot, 6^e Rapporteur.

17. 958. Le conseil communal de Saint-Josse-ten-Noode rappelle le vœu qu'il a émis en 1886 en faveur du service personnel et obligatoire.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de la Guerre.

Numéros des registres des
d'ordre. Numéros des pétitions.

Seraing, se plaint de l'insuffisance de sa pension et sollicite l'intervention du Sénat pour obtenir une amélioration de situation.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Industrie et du Travail.

23. 963. Le conseil communal de Jumet prie le Sénat de vouloir bien régler définitivement, dans la session de 1898-1899, la question des pensions ouvrières.

Même demande des conseils communaux de : Antoing, Beyne-Heusay, Hodimont, Charleroi, Theux, Cuesmes, Verviers, Spy, Gouy-lez-Piéton, Herstal, Saint-Nicolas-lez-Liège, Dison, Ampsin, Lodelinsart et Pépinster.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Industrie et du Travail, avec l'espoir qu'une solution puisse être soumise à la Législature dans un délai rapproché.

24. 968. Le sieur Félicien Dumont, à Dampremy, expose la situation malheureuse dans laquelle il se trouve ainsi que sa famille et sollicite l'appui du Sénat pour l'obtention d'un secours.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de la Justice.

Le Président,
TH. LÉGER.